Protecteur Pavistamp

Émulsion anti-taches

Émulsion anti-taches en base aqueuse pour la protection de toutes sortes de matériaux de construction.

Produit

- Il facilite le nettoyage de bordures, registres, plinthes, dalles...
- Utilisable en toutes les sortes de matériaux de construction.
- Il ne laisse pas des traces après le nettoyage avec de l'eau haute pression.

Caractéristiques

- Protecteur anti-taches en dalles, bordures, registres, plinthes...
- Facile à appliquer et nettoyer.
- Il évite les taches de coulage du béton en frais ou quelconque autre traitement superficiel.

Mode d'emploi

- Appliquer à la brosse sur la surface à protéger.
- En sols, les plinthes doivent être protégées au moins à 50 cm du sol.
- L'application peut être effectuée sur les surfaces sèches ou humides (sans eau étanchée), peu temps avant du bétonnage ou de l'application de produits de traitement.
- Le **Protecteur Pavistamp** s'élimine tout en lavant la zone affectée avec de l'eau haute pression, après que le béton a endurci et/ou les produits de traitement aient séché (à partir de 48 heures).

Recommandations

- Ne pas appliquer sur des surfaces absorbantes (mortiers sans hydrofuger, monocouches, pierres absorbantes...), il peut laisser des traces.

Performances

- Aspect: Liquide
- Nature: Polymères
- Viscosité: 1400-1500
- Comportement au feu: Non inflammable

**Ce produit peut se congeler à basses températures, mais ses propriétés ne s'altèrent pas après le dégel.*

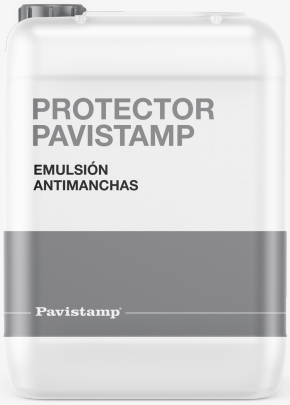

Présentation

Jerrican de 20 kg
Palettes 360 kg (18 jerricans)

Consommation

0.2 - 0.25 kg/m2

Couleur

Incolore

Conservation (20-25 ºC)

Dans le conteneur d'origine fermé à l'abri de l'humidité et l'intempérie: 1 an

Produits associés

*Produits auxiliaires pour la construction

⚠ IMPORTANT

Les observations et prescriptions de cette fiche technique, même correspondant à notre meilleure expérience, doivent être considérées, dans tous les cas, comme purement indicatives et doivent être testées par des applications pratiques exhaustives. Par conséquent, avant d'utiliser le produit, celui qui l'utilisera doit déterminer s'il convient ou non à l'utilisation envisagée et assumer toute responsabilité pouvant découler de son utilisation. Une fois que le produit est manipulé ou appliqué, le fabricant n'assume aucune réclamation et n'est pas responsable de la forme, du mode et des conditions d'application.